



A la une...



Chères Boinvilloises, chers Boinvillois

L'année 2015 a été une année marquée par des événements forts et tragiques pour notre pays.

Cela a relégué pendant ces quelques mois l'avenir de nos communes au second plan.

Mais il est de mon devoir de Maire, dans la continuité du discours des vœux, de vous dire que 2016 va être une année très difficile.

L'État se désengage en baissant les dotations qu'il nous alloue alors que dans le même temps il nous ponctionne de plus en plus.

Bientôt nous donnerons plus que ce que nous percevrons.

Le Département est lui aussi impacté.

La baisse de la DGF (**D**otation **G**lobale de **F**onctionnement) ayant été très forte, pour pouvoir continuer son soutien aux communes, le Conseil Départemental a voté une augmentation de 66% pour l'impôt sur le foncier bâti. Soit une moyenne de 125 € par foyer fiscal.

Un autre point inquiète les élus du sud du département, c'est le projet de fusion des départements des Hauts de Seine et des Yvelines.

Que deviendrons-nous dans ce nouvel ensemble où le nord sera fortement urbanisé et le sud, zone rurale, faiblement peuplée et déjà largement oubliée pour les services tels que les transports, l'électricité ou encore le haut-débit?

Vos élus restent vigilants et feront tout pour conserver notre ruralité sans être des oubliés du développement.

Dans ce numéro :

État Civil	2
La Mairie vous informe...	3
Zoom sur..	6
Environnement	7
Les associations...	8
Infos diverses...	12

Je terminerai par une nouvelle optimiste.

L'année dernière nous avons obtenu notre deuxième pétale au concours des villages fleuris. Deux années de participation, deux pétales, c'est un beau succès qui je l'espère nous mènera à la fleur.

Nous avons aussi remporté le concours des Mairies fleuries dans notre catégorie.

Le Maire

Jean-Louis Florès





État Civil

NAISSANCES

LEININGER Anna, née le 24 octobre 2015
HENRIET Mona, née le 12 décembre 2015



DÉCÈS



MAIRETIENNE veuve BELLET Emilienne, décédée le 23 janvier 2016



La mairie vous informe **Conseil municipal du 5 novembre 2015**

Délibération Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts du SIAP de la région d'Ablis

Demande de dissolution de la CAPY

La loi NOTRe nous oblige à intégrer en fusionnant, une communauté de communes de 15000 habitants, d'où le regroupement avec Rambouillet Territoires. Une fusion n'étant pas acceptable pour notre commune, le conseil municipal demande à Mr le Préfet la dissolution de la communauté de communes de la CAPY. Si cette dissolution est acceptée, le conseil municipal demandera l'adhésion à la CART (**C**ommunauté d'**A**gglomération de **R**ambouillet **T**erritoires).

Association des Maires Ruraux

Monsieur le Maire présente l'association et expose l'intérêt d'y adhérer. Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'adhérer à l'association des Maires Ruraux des Yvelines.

Taxe d'enlèvement des déchets

Les modifications du règlement du traitement des déchets entraînent pour les collectivités locales, le paiement d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères : taxe identique à celle payée par les entreprises.

Conseil municipal du 26 janvier 2016

Subvention classe découverte: Mr Mabit, directeur de l'école de Boinville, est venu présenter son projet de classe découverte au conseil municipal. Il a sollicité une participation de la Mairie afin d'alléger le coût du voyage. Le conseil a décidé, à l'unanimité, d'accorder une aide de 40 euros par enfant, devant participer au voyage et habitant à Boinville le Gaillard. Charge à Mr Mabit de contacter les autres Mairies dont les enfants sont scolarisés à Boinville. En contrepartie de cette subvention, aucune déduction ne sera effectuée sur les forfaits garderie durant le séjour.

Associations : demande de prêt de salle

Les Royaumes Ludiques : Cette association propose de s'installer sur la commune. Son activité, la pratique de jeux de rôles touche un public de jeunes et d'adultes.

Le conseil municipal a proposé un essai de quelques mois en prêtant une salle et en s'assurant que l'association fonctionne sur la commune.

Salle de sport itinérante

Une proposition de salle de sport itinérante a été faite à Mr le Maire. Un sondage va être réalisé auprès de la population afin de comptabiliser le nombre de personnes intéressées.

Redevance SICTOM

La redevance spéciale mise en place par le SICTOM à destination des communes s'élèvera à 1809 euros.

PLU. Un courrier d'information sera distribué aux boinvillois prochainement.

SNE (Syndicat National de l'Édition)

La réforme des rythmes scolaires oblige l'achat de nouveaux manuels. La compétence scolaire revenant à la commune suite à la disparition de la CAPY, cette dépense sera de 30 euros par élève de cycle 2 et 55 euros par élève de cycle 3.

Opérateur de téléphonie ORANGE

Par courrier, Orange a informé de la dépose des cabines téléphoniques d'ici fin 2017.



La mairie vous informe

VŒUX DU MAIRE

Le **samedi 23 janvier 2016**, **Jean Louis FLORÈS**, Maire, accompagné des Conseillers Municipaux a présenté ses vœux pour 2016, aux Boinvillois et Boinvilloises venus pour l'occasion.

En présence de quelques Officiels, dont **Jean Louis BARTH** Président de la CAPY et Maire d'Ablis, **Jean-Frédéric POISSON** Président de la CART et Député des Yvelines, **Régine LIBAUDE** Maire d'Allainville aux Bois, **Jean-Claude HUSSON** Maire de Saint Arnoult en Yvelines, **Georges BENIZÉ** Conseiller Départemental des Yvelines, **Xavier CARIS** Conseiller Départemental Suppléant, **Claire DUMONT** Conseiller Départemental Suppléant et des représentants de la **Gendarmerie** et des **Pompiers**, il a exposé, dans le contexte de la loi NOTRe, l'avenir de notre commune et son devenir dans la CART (Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires) suite à la dissolution programmée de la CAPY. Il a également parlé des difficultés financières, auxquelles les communes rurales comme Boinville vont être confrontées, compte tenu du désengagement de l'État dans les dotations notamment.

Laissant la parole à Jean Louis BARTH, puis à Jean-Frédéric POISSON ceux-ci ont pu exposer leurs points de vue sur ces sujets sensibles. Ce dernier a rassuré l'assemblée sur un point qui nous tient à cœur: à savoir le maintien ou non de l'Aide à Domicile (portage des repas, soins etc...), cette compétence exercée par la CAPY, serait maintenue après la dissolution de la CAPY et notre intégration dans la CART. Dont acte.

Les exposés terminés, **Jean Louis FLORÈS** a remis à **Catherine LACHAUSSÉE**, la médaille d'Honneur du travail ARGENT, pour 20 ans de service à la CNAV.

C'est devant les traditionnelles galettes et des boissons, que toute l'assemblée s'est ensuite réunie, dans une ambiance conviviale.

COMPETENCE ASSAINISSEMENT SIAEP

Le syndicat des eaux **SIAEP d'Ablis** (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eaux Potables) devient le **SIAEP d'Ablis** (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et Eaux Potables).

Bien que son sigle ne change pas, sa compétence s'étend.

En effet, suite à la loi NOTRe donnant l'obligation de dissoudre les syndicats, ainsi que de regrouper les communautés de communes, programmant ainsi la disparition de la **CAPY** qui gérait entre autre la compétence assainissement, suite à notre potentielle intégration à la **CART** (Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires) qui ne souhaite pas prendre en charge cette compétence, la compétence eaux et assainissement serait revenue aux communes avec toutes les conséquences financières que cela implique.

Notre chance a été que la SIAEP d'Ablis (eau) assurait en régie non seulement la compétence, mais avait pour adhérents, les communes de la CAPY, plusieurs communes hors CAPY et hors département. Certaines d'entre elles se situent en Essonne ou en Eure et Loir, d'autres en Yvelines mais hors CAPY.

Le maintien de ce Syndicat a donc été possible en y ajoutant la compétence assainissement. Dernièrement vous avez pu découvrir l'étendue des communes adhérentes.

Pour nous, communes actuelles de la CAPY cela nous rassure quant aux compétences transmises mais aussi aux coûts pratiqués et maîtrisés par la SIAEP. Bien moins que si nous avions adhéré à la CART pour l'eau ou l'assainissement, puisque ces deux compétences sont gérées par une société privée.



La compétence a été transférée depuis du 1 janvier 2016.

La mairie vous informe ...



RADARS PEDAGOGIQUES

Courant 2015, la commune s'était portée candidate pour acquérir deux radars pédagogiques, mis à disposition par l'état, dans le cadre du redéploiement des équipements posés sur les axes à grande circulation. Les 2 appareils ont été obtenus et remis en état.

Après une étude de la commission "Voirie", leur déploiement est en cours de réalisation.

Le 1er exemplaire a été mis en service fin janvier sur la D116, à l'entrée de Boinville, en venant du Bréau.

Le 2ème, prévu au Bréau, à l'entrée du hameau, sur la route venant de la D168, sera mis en service dans les prochains jours.

Ils ont pour but de sensibiliser les conducteurs à l'approche des agglomérations, de proposer une communication visuelle dynamique et d'effectuer des relevés statistiques. Ces statistiques seront exploitées et discutées avec la Gendarmerie, afin de permettre des contrôles plus efficaces et de pouvoir enfin diminuer la vitesse dans la commune.



(Photo non contractuelle)

A ce jour le plan **Vigipirate Alerte attentat** est toujours en vigueur, notamment aux abords des écoles et lieux publics.

A cette fin, les barrières mises aux accès Garderie-école et Mairie sont maintenues.

Pour la sécurité des enfants, merci de ne pas les déplacer.

Malheureusement de trop nombreuses personnes ne respectent pas ces consignes.



TNT FULL HD

Le 5 avril 2016 aurez-vous encore la télévision?

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD (Haute Définition) sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image. **Les téléspectateurs concernés par ce changement sont UNIQUEMENT ceux qui reçoivent la télévision par une antenne hertzienne (râteau).** Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD. Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :

Le logo **TNT HD** (ci-dessus) est présent sur votre téléviseur ou bien vous pouvez visualiser à l'écran le logo de la chaîne **ARTE HD** (chaîne 7 ou chaîne 57) alors tout va bien vous recevrez la télévision le 5 avril.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins les semaines précédant le 5 avril.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur. L'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce).

Faisant suite à la démission du CCAS, pour cause de déménagement, de l'un des membres extérieurs au Conseil Municipal,

Janique LEBLANC a fait acte de candidature.

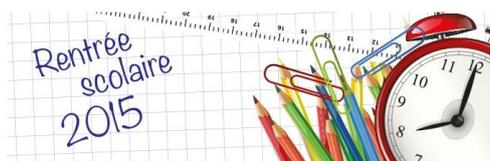
Lors du Conseil Municipal de novembre 2015, sur proposition de Monsieur le Maire, la candidature de Janique LEBLANC a été acceptée à l'unanimité.



La Garderie nous a concocté le programme des TAP's pour l'année scolaire.

En fonction des besoins communs avec l'école, ceux-ci peuvent être amenés à évoluer.

Retrouvez sur le site toutes les photos des activités Garderie et TAP'S



C'est le 1er septembre que les élèves ont retrouvé le chemin de l'école.

L'occasion pour eux de découvrir leur nouveau Directeur d'école.

Monsieur Cyril MABIT, nous a rejoint après 4 années passées à l'école primaire de Saint Martin de Bréthencourt, où il avait en charge les classes de CE2 / CM1 / CM2 pendant 3 ans, et CM1 / CM2 la dernière année.

Il s'agit de sa première direction, il est nommé à titre définitif.

Bienvenue à vous M. MABIT !

Cette année l'école compte donc 3 classes.

M. Troufléau : 7 CP et 9 CE1

Mme Legardinier : 5 CE1 et 14 CE2

M. Mabit : 7 CM1 et 8 CM2

La mairie vous informe

Pour ce **11 novembre 2015**, qui marquait le début des commémorations du centenaire de la grande guerre, le protocole a été un peu modifié.

En effet, plusieurs enfants étaient présents à cette cérémonie du souvenir, et Monsieur le Maire a choisi de confier la lecture des discours officiels à deux d'entre eux.

A l'heure où il ne reste plus de survivants de ces combats, il est important que les plus jeunes n'oublient pas ces événements douloureux.

La présence des enfants, ainsi que cette entorse au protocole ont beaucoup plu, particulièrement aux anciens.





DISSOLUTION DE LA CAPY

La **CAPY**, « **Contrée d'Abli**s, **Portes d'Yvelines** », est née en 2003, elle se compose des communes d'Abliis, Allainville aux Bois, Boinville le Gaillard, Orsonville, Paray-Douaville, Prunay En Yvelines, Sainte Mesme et Saint Martin de Bréthencourt.

Elle avait pris à sa charge la gestion des écoles, la restauration scolaire, l'assainissement, ou encore l'aide au maintien à domicile des personnes âgées.

Sous l'effet de la **loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République)**, malgré 18 mois d'efforts pour essayer de la maintenir active, la sentence est tombée, au 1^{er} janvier 2017, Boinville le Gaillard sera rattachée à la **Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires**, la « **CART** », qui englobera au passage la **Communauté de Communes des Étangs au nord**.

Ce groupement représentera **36 communes, 80 000 habitants**, et plus de **80 délégués communautaires, dont UN seul pour représenter notre commune**.

Les objectifs de la CART sont principalement, l'aménagement du territoire, notamment le développement de la zone d'activités du Bel Air, l'engagement en faveur de l'environnement, l'aide au maintien à domicile des personnes âgées et en situation de handicap, l'élaboration des projets en lien avec la petite enfance, l'installation des terrains multisports et aire de jeux dans les communes, la gestion des structures culturelles et sportives, avec un grand projet de rénovation et d'extension de la piscine de Rambouillet à hauteur de 17M€. Chacun se fera sa propre idée sur l'intérêt de financer le développement des véhicules électriques sur notre territoire ou encore sur le coût de l'extension de la piscine, que nous devons donc financer...

Concernant l'aide au **maintien à domicile de personnes âgées**, le service offert par Rambouillet Territoires est moindre que ce qui se fait actuellement au sein de la CAPY, l'instruction des dossiers n'est pas prise en charge et le taux de personnel intervenant par bénéficiaires est inférieur à Rambouillet, il n'y a pas non plus de prestation de téléassistance, ni de portage de repas .

Au niveau du scolaire, la CAPY avait mis en place une politique afin de maintenir les écoles dans les villages et de limiter le nombre de niveaux par classe. Cela lui a permis de définir les investissements réalisés depuis plus de dix ans, et de pérenniser les écoles de village, grâce à la mise en place de regroupements pédagogiques. Ce système permet de garantir dans chaque école un nombre suffisant d'enfants pour assurer la pérennité des effectifs et du nombre de classes.

Suite à l'intégration dans la CART, **chaque commune devrait reprendre sa compétence scolaire**.

A Boinville, nous devons assumer **seuls**, les coûts (fonctionnement et investissement) et gérer l'école, le restaurant scolaire et l'ensemble du personnel lié à ces compétences.

Pour l'assainissement, la CAPY avait mis en place une politique afin de garantir un niveau de service et un tarif identique sur l'ensemble du territoire. Cela lui a permis de réaliser en quelques années des investissements massifs pour que l'ensemble des bourgs du territoire, à l'exception des communes de Saint-Martin-de-Bréthencourt et Sainte-Mesme dépendant du SIBSO, aient accès à ce service dans les mêmes conditions. Le principe de la solidarité financière de ce système a permis de garantir un prix acceptable pour l'ensemble des usagers par des investissements qui n'auraient pas pu être pris en charge par les communes seules.

Grâce à cette gestion de proximité, l'ensemble des équipements d'assainissement a été rénové et d'autres ont été créés. C'est donc un outil en parfait état qui sera transféré, avec une redevance raisonnable (1,44 € H.T/m³). De son côté, le SIRR de Rambouillet, qui disparaîtra dans la Communauté d'Agglomération n'a pas réalisé les travaux de mise aux normes de son assainissement. Le coût payé par l'usager rambolitaïn s'élève aujourd'hui à 2,7352 € H.T/m³.

En 2020, le « Capysien » devra solidairement participer aux coûts, alors même qu'il a déjà financé ses propres investissements et que le fonctionnement de ses réseaux et stations d'épuration coûte bien moins cher.

Autre effet négatif pour les entreprises de nos communes, la CAPY imposait les entreprises de son territoire à la hauteur de 17,11% (au titre de la Cotisation Foncière des Entreprises), en rejoignant Rambouillet Territoires, les 300 entreprises (sociétés et artisans) du territoire de la CAPY seront imposées à hauteur de 20,87%, soit **une augmentation de leur imposition de + 22%**.

Alors que pouvons-nous espérer de la « CART » ? Notre projet de micro-crèche, qui était en sommeil, parce que devant être porté par une intercommunalité et que la CAPY n'y était pas favorable, pourra trouver toute sa place dans la CART, des discussions ont d'ores et déjà été engagées en ce sens avec Rambouillet Territoires.

FLEURISSEMENT

ET LES CANARDS de LA MARE DES SAULES

Environnement



Le **Comité départemental des Yvelines**, venu sur Boinville le **15 septembre 2015**, a pu juger de notre investissement et de la qualité de l'ensemble du travail réalisé sur toute la commune, hameaux compris. Ils ont été accompagnés dans leur visite par **Gilles Dupuy**, **Jean Louis Florès** et **Jean Jacques Jasinski**. Leur passage aux abords de la **Mare des Saules à Bretonville**, nous a conforté dans notre projet de réhabilitation de celle-ci. D'autant plus que cette compétence exercée aujourd'hui par la CAPY ne sera pas reprise par la CART.

Cette réhabilitation complexe, pourrait s'inscrire dans le thème «**Trophée des zones humides** » et dans la biodiversité souhaitée par le Comité départemental, et pourrait nous permettre d'obtenir ainsi un **troisième pétale**.

Troisième pétale ?.... Faut-il encore avoir le deuxième. Ce fut chose faite... **Le 17 décembre 2015**, Jean Louis Florès, Maire de Boinville le Gaillard, Gilles Dupuy Président de la commission Fleurissement et Jean Jacques Jasinski notre jardinier, se sont vus remettre pour le travail accompli par les membres de commission et des conseillers venus donner un coup de main, un **deuxième pétale**.

Tous les trois n'ont pas été peu fiers, quand ils se sont vus attribuer, en plus le **TROPHÉE DES MAIRIES FLEURIES** pour les communes de 601 à 1000 habitants. (Voir photo du Trophée en 1ère page)



Ce projet de réhabilitation de la **Mare des Saules** s'inscrit dans la continuité de l'initiative de **Patrice et Janique Leblanc**, qui après avoir présenté le projet à Mr le Maire, ont gracieusement aménagé un espace pour deux canards qui ont élu domicile à la mare de Bretonville.

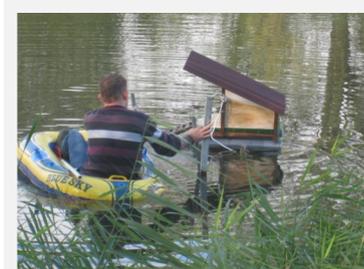
Leur démarche a débuté par l'achat de graines adaptées. Tous les soirs Mr et Mme LEBLANC vont nourrir leurs protégés. Puis, Patrice anticipe l'arrivée de l'hiver en fabriquant une cabane flottante de grand standing : herbe synthétique à l'intérieur. Après s'être informés, Patrice et Janique ont acheté 3 autres gallinacés. En effet, les canards se protègent les uns les autres quand ils sont au minimum 5.

Voilà cette petite famille bien adaptée à leur nouvel environnement, ils se promènent même, tous les 5, sur la route pour visiter les alentours.

Grâce à cette démarche bienveillante, la visite à la mare de Bretonville est un incontournable pour petits et grands.

Un grand merci à tous ceux qui viennent apporter un peu de nourriture pour nos expatriés aux pattes palmées.

Un grand merci surtout, à Patrice et Janique pour cette initiative, qui nous l'espérons, fera des émules.





Les Associations

Çà s'est passé à Boinville

Le 21 septembre s'est tenue l'Assemblée générale au **Club des Hirondelles**



Le 6 Septembre Nouveauté en 2015, l'**OSASC** a eu le plaisir de vous proposer des moules (sans vouloir concurrencer la braderie de Lille !) en plus des chipolatas/merguez habituelles au barbecue. La Brocante a connu cette année encore un vif succès !



Le 10 Octobre 2015, dans la salle polyvalente, **Boinville Jeunesse**, en association avec **Les Royaumes Ludiques**, a proposé un après-midi découverte des jeux de rôles.

Durant quelques heures, petits et grands ont pu jouer à être un personnage héroïque (un vaillant héros, un chevalier, une princesse, un magicien, un détective privé,...) et vivre des aventures palpitantes dans des mondes fantastiques, futuristes, historiques et parfois étranges.

De nombreuses intrigues ont été déjouées, des combats épiques se sont déroulés, de puissants sorts de magie ont été lancés et de nombreuses créatures mythiques étaient présentes, le tout dans la bonne humeur, le second degré et la convivialité.

Des créateurs de jeux nous ont même fait le plaisir d'animer quelques tables.

Pour continuer l'aventure, nous vous invitons, adolescents et adultes, à suivre la page facebook :

<https://www.facebook.com/RoyaumesLudiques> et à prendre contact sur l'adresse mail : lesroyaumesludiques@gmail.com.



On se donne rendez-vous l'année prochaine pour une seconde grande manifestation qui aura pour thème : « **Aventures mystérieuses en campagne(s)** » !



Samedi 31 octobre

HALLOWEEN

nous avons 50 enfants présents. Un goûter (mini-crêpes) et une boisson étaient offerts à toute personne déguisée. Boinville Jeunesse remercie les parents présents lors du défilé.

La récolte de bonbons fut bonne pour l'ensemble des petits "monstres" (citrouilles, sorcière, squelette ou encore momie...)

Dès la rentrée, les cours de renforcement musculaire et zumba ont repris avec Laurence à Boinville le Gaillard.

Pour tout renseignement, contactez Laurence par mail : lcdanse78@gmail.com





Les Associations ...

Çà s 'est passé à Boinville

Le 15 novembre 2015, LOTO organisé par le Club des Hirondelles.

Malheureusement, les événements tragiques survenus, et les consignes de sécurité, n'ont pas permis cette manifestation. Elle a été reportée en 2016.

Samedi 21 novembre le Beaujolais Nouveau est arrivé. Pour cet événement l'**OSASC** avait comme tous les ans organisé un repas à thème. 70 personnes ont apprécié la blanquette de veau élaborée par notre cuisinier Fabrice qui nous étonne à chaque fois par sa "flegmitude" face aux tensions du service. Toute l'équipe de l'OSASC était présente à ses côtés pour faire en sorte que le service soit bien fait et que tout le monde y trouve son compte.

Vu le monde qu'il y avait sur la piste de danse, jusque tard dans la soirée, l'animation d'**Olivier SELAC** a été une réussite, bravo également pour ses interprétations en direct.



Pour ceux qui ne sont pas encore venus à notre beaujolais, il n'y a pas que du beaujolais et de la cochonnaille En espérant vous voir ou vous revoir pour partager de bons moments ensemble.

Plus qu'une lecture animée, c'est un véritable spectacle de théâtre qui a été proposé par **Boinville Jeunesse** en association avec **Claudine DOMPS** de la Bibliothèque, le **samedi 12 décembre 2015 au matin** à la garderie, pour les plus petits. Claudine, Corinne et Pascal, ont eu le plaisir de jouer pour vous : le **conte du Noël de Pustula**. Pustula est une sorcière qui aime la tranquillité. Mais le soir de Noël, un lutin tombe du traîneau du Père Noël et frappe à sa porte. Et le voilà qui réclame un pansement, une tisane et, plus encore, un bisou qui guérit. Un bisou, et puis quoi encore ? Et pourquoi pas, devenir amis ? C'est que, des amis, Pustula n'en a jamais eu ! Mais...En aura eu t'elle envie ? Plus d'une trentaine d'enfants et de nombreux parents ont répondu présents et nous les en remercions.



A l'issue du conte, **Claudine DOMPS** a exposé et présenté une sélection de livres sur le thème de Noël. Remerciements à **Claudine FLORES, Corinne et Pascal BIDOU** pour cette représentation, qui fut très appréciée par les petits (et même par les parents !)

Ce rendez-vous est réellement devenu un incontournable pour les tout- petits ! Chaque enfant est reparti avec un sachet de Père Noël en chocolat offert par l'association.



L'année 2015, s'est terminée, malgré tout, sur une note joyeuse et festive, organisé par **le Club des Hirondelles**.

Plusieurs Boinvillois, Ablissois et amis de

l'Eure et Loir s'étaient donnés rendez vous

le **31**

décembre, pour fêter ensemble la Saint Sylvestre et souhaiter que **l'année 2016** commence sous de meilleurs auspices.





Les Associations



Et quelles sont les manifestations en 2016

12 mars 2016 : Choucroute

16 avril 2016 : Concours de belote

12 au 18 juin 2016 : Voyage en car sur la côte Varoise. Séjour au Pradet, avec visites de Marseille, Toulon, Bormes les Mimosas, Aubagne, Le Castelet, La Ciotat, Saint Tropez, Cassis, les gorges du Verdon. Le tout pour 830 € en chambre double, 7 jours-6 nuits, tout compris.

Pour tout renseignement appeler Margareth DUMAS au 01.30.59.16.51 ou 06.86.01.92.56

Le Club des Hirondelles...



Plus d'une vingtaine de personnes étaient présentes à **BOINVILLE JEUNESSE** l'atelier culinaire du dimanche 21 février, proposé par Géraldine et Naïma et organisé avec **Boinville**

Jeunesse dans la salle polyvalente. Au cours de cet atelier, sur le thème des pâtisseries marocaines, nous avons pu réaliser :

- croquants aux amandes,
- chebbakia
- briouates aux amandes
- bateaux coco



A l'issue de ce moment convivial, au cours duquel nous avons appris des recettes et des techniques que nous avons appliqué, tout le monde est reparti avec de nombreuses pâtisseries / spécialités orientales concoctées

lors de l'atelier, ainsi qu'un livret des recettes correspondantes.

Nous remercions l'ensemble des participantes et espérons que l'atelier leur a plu.

Nous rappelons que **l'intégralité des bénéfices sera reversée à l'école de Boinville le Gaillard**, au profit de la classe découverte, afin d'en réduire le coût supporté par les parents.

Devant le succès rencontré, il est envisagé la réalisation d'un second atelier le

- **samedi 2 avril prochain entre 14h et 18 heures.**

Notez bien ce nouveau rendez-vous dans votre agenda ! Un flyer sera distribué prochainement !

Attention, le nombre de places est limité !



Comme chaque année l'**OSASC** vous proposera au fil de cette année

Boinville Jeunesse vous proposera aussi

- **13 juillet 2016**: Feu d'artifice et bal
- **11 septembre 2016**: Brocante
- **19 novembre 2016**: Soirée Beaujolais nouveau

➤ **samedi 21 mai en soirée** : Repas et Animation
Cette manifestation et celle du **2 avril** (ci-dessus) ont pour objectif de recueillir des fonds pour financer le voyage scolaire de l'école de Boinville le Gaillard

➤ **samedi 28 mai** : Après-midi **Jeux de Rôles** et Soirée « **Murder Party** » (en association avec **Les Royaumes Ludiques**)

➤ **samedi 4 Juin** : Kermesse



Les Associations ...



QUOI DE NEUF A LA BIBLIOTHEQUE DE BOINVILLE ?

Avant d'ouvrir le premier livre de l'année, l'équipe de la Bibliothèque de Boinville vous souhaite à tous, une excellente année **2016**.

L'hiver, saison propice au cocooning et à la lecture.

Voici donc une liste de livres nouvellement acquis, la plupart appartenant à la collection Terres de France que vous appréciez pour ses évocations des différents terroirs français.

- La folie d'Albert de **Pierre PETIT** dont l'action se situe dans le Velay
- Les raisons du pardon d'**Anne-Marie CASTELAIN**, histoire d'une nourrice
- L'armoire allemande de **Jean-Paul MALAVAL** qui cache un secret de l'Occupation
- Les doigts bleus de la pluie de **Jean ANGLADE**, son premier roman d'amour
- Les Noël's blancs (tome 1) et Les printemps de ce monde (tome 2) de **Christian SIGNOL** : grande saga au cœur des grands bouleversements du XXème siècle
- Quitter le monde de **Douglas KENNEDY**, drame psychologique, road movie et suspense
- Le rêveur des Halles d'**Emmanuelle FRIEDMANN** ou la vie pittoresque au début du XXème siècle
- La faute de Madame le Maire de **Roger BÉTEILLE** ou les difficultés d'être Maire, mère et femme
- La rosée blanche de **Jean-Paul MALAVAL**, tableau réaliste et sensible de la paysannerie corrézienne entre les deux guerres

Venez nous retrouver à la Bibliothèque et découvrir aussi les nombreux polars, thrillers et autres suspenses.

Les jeunes lecteurs y trouveront des nouveautés.



Le 5 décembre 2015, le CCAS a réuni ses anciens autour d'un repas convivial.



Après les traditionnels discours, ils ont assisté au tour de chant de



la chanteuse Claudine qui a interprété une partie du répertoire de Dalida, puis la journée s'est terminée par des danses de salon.



Infos diverses

MISSION LOCALE

Zoom sur le lieu d'écoute



Les difficultés personnelles auxquelles certains jeunes doivent faire face peuvent constituer un frein à leur insertion professionnelle. Certaines démarches nécessaires à la concrétisation de leur projet peuvent être notamment gênées par différents types de peur (problèmes de mobilité causés par une peur des transports, difficultés à affronter ses pairs, peur de ne pas être à la hauteur du poste...).

La psychologue de la Mission Locale offre un lieu d'écoute et de soutien aux jeunes qui le souhaitent afin d'aborder le mal-être, les conflits, le sentiment d'isolement ou d'exclusion qui peuvent être à l'origine de ces freins.

- Si je rencontre des difficultés personnelles qui peuvent engendrer des freins à mon projet professionnel (stress, angoisse, insomnies, manque de confiance en soi...).
- Si je traverse une période difficile (maladie, deuil, séparation, perte d'un emploi, échec, agression) qui m'est difficile de dépasser.
- Si je veux analyser les avantages et inconvénients d'une décision à prendre ou pour me préparer aux conséquences d'une prise de décision
- Si j'ai l'impression de répéter toujours les mêmes erreurs...

L'accompagnement psychologique offre un espace de parole neutre et bienveillant aux jeunes dans le respect du secret professionnel.

Anne Watteaux, la psychologue de la Mission Locale reçoit sur rendez-vous le mardi, le mercredi et le jeudi.

Le Relais d'Assistance Maternelle

La fête de fin d'année, s'est déroulée le **jeudi 17 décembre 2015** à la salle polyvalente d'Ablis

« La clef des rêves »

Étaient présents, 27 Assistantes Maternelles d'Ablis et de Boinville le Gaillard, 57 enfants, 4 familles, 3 élus, soit au total 91 personnes. Le spectacle a duré 30 mm et a été suivi par un buffet organisé par les Assistantes Maternelles et le RAM.



Cette matinée a été très appréciée par l'ensemble des spectateurs.



Le **CONCILIATEUR DE JUSTICE** n'exerce plus sur la commune de Saint Arnoult en Yvelines. C'est le conciliateur de Chevreuse Monsieur TROUILLET, qui accepte de recevoir les administrés du canton de Saint Arnoult en Yvelines.

Les permanences ont lieu le mercredi matin.

Les rendez-vous sont à prendre auprès du CCAS de la commune au 01.30.52.15.30.



Le 8 février 2016, Pôle Emploi a changé ses modalités d'accueil :

- l'accès aux services se fait **avec ou sans RDV**
 - du lundi au jeudi : de 9h à 13h15
 - le vendredi : de 9h à 12h
- l'accès aux services se fait **uniquement sur RDV**.
 - du lundi au jeudi de 13h15 à 17h

Pôle Emploi de Rambouillet,

1 rue Claude CHAPPE 78120 RAMBOUILLET.

Rédacteur en chef :
Jean Louis FLORES
Rédacteurs / concepteurs :
Michèle BUNEL,
Laurent BODHUIN,
Claudine FLORES,
David YOU,
Guylaine LAROYE,
Elisabeth MASSON.

Imprimé par la Mairie de Boinville le Gaillard, ne pas jeter sur la voie publique